

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 JUILLET 2017

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 30 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le 6 juillet à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 24

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoints

Mme LEJEUNE-VIGIER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. VIVIEN.

Conseillers

M. JADOT, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN, Mme POISSON, Mme COUSTILLET, M. HUET, Mme JAUDINOT, M. BOULLAND, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

Procurations :

Mme VARFOLOMEIEFF à Mme FARGEOT

M. MICALLEF à Mme PORTELETTE

Mme RENY à Mme COUSTILLET

Mme LECOMTE à M. JADOT

M. RACHIDI à Mme PUECH

M. LIDA à Mme GYSEN

Mme LEOGANE à M. COUTÉ

Mme CAUFORIEZ MARQUES à Mme POISSON

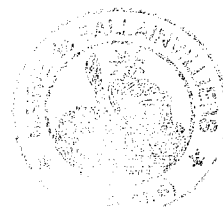
M. CHINZI à M. VIVIEN

Absents :

M. DE MEULEMEESTER

M. MORMONT

M. DEGHANI-AZAR



Secrétaire de séance : Mme PORTELETTE

Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

DÉLIBÉRATION N° 17.07.62.4

ATTRIBUTION DE LA DELEGATION « URBANISME » A UN CONSEILLER MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°17.03.29.11 du 28 mars 2017,

VU l'arrêté de Madame le Maire n°57/2017 du 17 mai 2017 portant retrait de délégation de fonction et de signature à Madame Marie-Josèphe LECOMTE.

Le Conseil municipal,


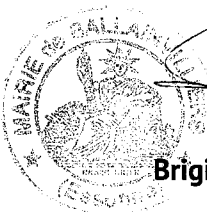
Après en avoir délibéré, **à la majorité :**

- **Pour : 18 voix,**
- **Contre : 5 (Mmes Viguiet, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland),**
- **Abstention : 1 (Mme Lecomte),**

AUTORISE Madame le Maire à attribuer à Monsieur Jean-Louis CHINZI, Conseiller municipal la délégation « urbanisme » en complément de la délégation «Suivi du projet de rénovation des bâtiments communaux».

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Brigitte PUECH